

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 03 Janvier 2022

Présent : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, MACARIO, M. BARRERA

SECTEUR COUPE

Prochain Tirage des Coupes (Lundi 10 Janvier 2022)

1/8^{ème} Coupe Roumagoux (1 exempt)
Cadrage 1/8^{ème} Coupe Ulysse Fabre (8 matchs et 8 exempts)
A jouer le 30 Janvier à 14H30

Si intempéries lors des 3 Prochaines journées la date serait repoussée.

SECTEUR CHAMPIONNAT

D4

Le match N°24046210 : **ST REMY FC / PAYS D'APT** du 09/01/2022 est remis

Le match N°24053596 : **CADEROUSSE / VALAYANS** du 09/01/2022 se jouera à 15H00